

Le 23 novembre 2018.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **lundi 03 décembre 2018** à **20h00** en la salle des mariages de la Maison Communale.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

01. Élections communales – Communication de la validation;
02. Conseil communal – Installation, vérification des pouvoirs et prestation de serment des conseillers élus;
03. Conseillers communaux – Formation du tableau de préséance;
04. Conseillers communaux – Formation des groupes politiques – Prise d'acte;
05. Conseil communal – Adoption d'un pacte de majorité;
06. Bourgmestre – Installation et prestation de serment;
07. Échevins – Installation et prestation de serment ;
08. CPAS – Élection de plein droit des conseillers de l'action sociale présentés par les groupes politiques;
09. Conseil de police locale – Élection d'un conseiller au conseil de police;
10. Procès verbal de la séance du Conseil communal du 13/11/2018 ;

Par le Collège,

La Directrice générale ,



Le Bourgmestre,

